



Déclaration publique de cadeaux et autres avantages

En remplissant ce formulaire, vous répondez aux exigences du paragraphe 14(3) du *Code régissant les conflits d'intérêts des députés*. Si vous avez besoin d'aide pour remplir ce formulaire, n'hésitez pas à communiquer avec le Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique au 613-995-0721.

- 14(1)** Le député ou un membre de sa famille ne peut accepter, même indirectement, de cadeaux ou d'autres avantages, sauf s'il s'agit d'une rétribution autorisée par la loi, qu'on pourrait raisonnablement donner à penser qu'ils ont été donnés pour influencer le député dans l'exercice de sa charge de député.
- (1.1) Il est entendu que le paragraphe (1) s'applique aux cadeaux et autres avantages :
- (a) liés à la participation à un événement bénéfique ou politique; et
 - (b) reçus d'un caucus multipartite formé aux fins d'un sujet ou d'un intérêt précis.
- (2) Malgré le paragraphe (1), le député ou un membre de sa famille peut accepter les cadeaux ou autres avantages qui sont des marques normales ou habituelles de courtoisie ou de protocole ou des marques d'accueil habituellement reçues dans le cadre de la charge du député.
- (3) Si un cadeau ou un autre avantage offert dans le cadre de la charge du député est accepté en vertu du présent article et a une valeur de 200 \$ ou plus, ou si, sur une période de douze mois, des cadeaux ou autres avantages de même provenance ont une valeur totale supérieure à cette somme, le député dépose auprès du commissaire, dans les soixante jours suivant la date de la réception du cadeau ou de l'avantage ou celle à laquelle la valeur totale est de 200 \$ ou plus, une déclaration mentionnant la nature de chaque cadeau ou avantage, sa provenance et les circonstances dans lesquelles il a été donné.
- (4) Ce qui est divulgué en application de l'article 15 n'a pas à être déclaré comme un cadeau ou un autre avantage aux termes du paragraphe (3).

Source : *Code régissant les conflits d'intérêts des députés*

En vertu de l'**article 14** du *Code régissant les conflits d'intérêts des députés*, je déclare avoir reçu les cadeaux / autres avantages suivants :

Nature des cadeaux ou avantages reçus :

Provenance :

Reçu(s) dans quelles circonstances :

Cette déclaration est faite sachant qu'une copie conforme sera versée au Registre public maintenu par le Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique.

Nom (en lettre moulées svp) _____

Signature _____

Date _____